

MAIRIE
DE
ISSENHAUSEN



Extrait des délibérations
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 avril 2026

Sous la Présidence de GUERREIRO Jérôme, Maire
Élus : 09 En fonction : 09 Présents ou représentés : 09

Date de convocation : 15 avril 2026

Présents : M. GUERREIRO Jérôme, Mme ISAAC LEMEUNIER Séverine, M. WALCK Christian, Mme FORRLER BAUMERT Sabrina, M. WENDLING Aurélien, Mme GUERREIRO DIEBOLD Céline, M. ERNE William Jean Edouard, Mme CREUTZ Céline, M. ISAAC LEMEUNIER Emilien

Membres absents :

Membres représentés :

Secrétaire de séance : MUNCH Jérôme

22/2026

OBJET : DESIGNATION DU CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS

Monsieur le Maire rappelle que la loi de consolidation du modèle de sécurité civile et de valorisation, dite « Loi MATRAS » a été adoptée le 16 novembre 2021. Cette loi devient l'un des textes majeurs de la sécurité civile française depuis la loi du 13 août 2004 de Modernisation de la sécurité civile.

Ainsi, la commune d'ISSENHAUSEN se doit de procéder à la **désignation de conseiller municipal**

« correspondant incendie et secours ».

Le correspondant incendie et secours est l'interlocuteur privilégié du service départemental ou territorial d'incendie et de secours dans la commune sur les questions relatives à la prévention, la protection et la lutte contre les incendies. Il a pour missions l'information et la sensibilisation du conseil municipal et des habitants de la commune sur l'ensemble des questions relatives à la prévention et à l'évaluation des risques de sécurité civile, à la préparation des mesures de sauvegarde, à l'organisation des moyens de secours, à la protection des personnes, des biens et de l'environnement et aux secours et soins d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi qu'à leur évacuation.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

DÉSIGNE Monsieur M. WALCK Christian en qualité de correspondant « incendie et secours »

DIT que la fonction de correspondant Incendie et secours n'ouvre droit à aucune indemnité

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Pour : 9

Abstentions : 0

Contre :0

Pour extrait conforme

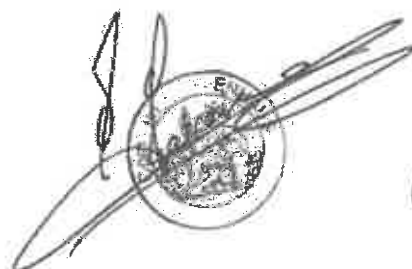
Certifié exécutoire le 24 avril 2026

Le Maire,

Le secrétaire,

M. Jérôme GUERREIRO

M. Jérôme MUNCH

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Guerreiro', written over a circular official stamp. The stamp contains a small emblem and some illegible text.A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Munch', written over a circular official stamp. The stamp contains a small emblem and some illegible text.